

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 67 (1941)  
**Heft:** 2

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET  
DES ARCHITECTES  
GROUPE PROFESSIONNEL DES ARCHITECTES  
POUR LES RELATIONS INTERNATIONALES

**Souscription en faveur des prisonniers de guerre.**

Fr.	J. Calame, Genève . . . . .	50.—	
Total de la première liste . . . . .	1050.—		
F. Gamper, Genève . . . . .	10.—	E. Fankhauser, Berne . . . . .	20.—
A. Schafer, Muri . . . . .	5.—	O. Gfeller, Berne . . . . .	5.—
P. Reverdin, Genève . . . . .	10.—	R. Guggisberg, Nidau . . . . .	5.—
A. Stodola, Witikon . . . . .	2.—	J. Christen, Bâle . . . . .	5.—
G. Antonini, Lugano . . . . .	2.—	A. Meyer, Küschnacht . . . . .	5.—
L. Jungo, Berne . . . . .	3.—	J. Ganz, Berne . . . . .	5.—
H. Korrodi, Zurich . . . . .	5.—	G. Lemaitre, Genève . . . . .	10.—
Roth, Zurich . . . . .	5.—	Th. Hünerwadel, Bâle . . . . .	5.—
M. Geiger, Rorschach . . . . .	10.—	E. Martz, Arlesheim . . . . .	20.—
P. Meyer, Zurich . . . . .	5.—	C. Andreea, Zollikon . . . . .	5.—
A. v. Schulthess, Zurich . . . . .	20.—	E. Wirth, Winterthur . . . . .	10.—
E. Fatio, Genève . . . . .	5.—	M. Burkard, Solothurn . . . . .	5.—
J. Duvillard, Genève . . . . .	20.—	O. Pelegard, Zurich . . . . .	10.—
Bund Schweizer Architekten (F. A. S.) . . . . .	200.—	E. Schnitzler, Clarens . . . . .	3.—
W. Vetter, Schaffhausen . . . . .	20.—	P. Trüdinger, Bâle . . . . .	5.—
Ch. Weibel, Genève . . . . .	20.—	B. Matti, Zurich . . . . .	5.—
P. Lavenex, Lausanne . . . . .	3.—	F. Chalet, Lausanne . . . . .	10.—
Ch. Weibel, Genève . . . . .	20.—	B. S. A., Groupe de Saint-Gall . . . . .	50.—
H. Rychner, Neuchâtel . . . . .	3.—	W. Schröter, Lucerne . . . . .	10.—
W. Hämmig, Berne . . . . .	3.—	F. Bolens, Genève . . . . .	5.—
P. Cart, Le Locle . . . . .	5.—	A. Marguerat, Lausanne . . . . .	5.—
Ed. Borel, Genève . . . . .	2.—	B. S. A., Groupe de Zurich . . . . .	50.—
A. Bettchart, Lausanne . . . . .	10.—	H.-J. Rapp, Muttenz . . . . .	5.—
E. Roth, Zurich . . . . .	10.—	G. Madliger, Neuchâtel . . . . .	5.—
J. Ehrenspurger, Baden . . . . .	10.—	R. Bonvin, Sion . . . . .	1.—
Section genevoise de la S.I.A. . . . .	50.—	M. Landolt, Winterthur . . . . .	2.—
		Total deuxième liste : 1824.—	
		Le 9 janvier 1941.	

**Timbre Pestalozzi pour prisonniers de guerre.**

Ce timbre, édité par le Bureau international d'Education au profit de son Service d'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre, constitue une curiosité originale et appréciée de la

philatélie de guerre. Emis par une institution intergouvernementale officielle, il se présente sous forme de *blocs de douze timbres* en deux séries de couleur différente (lie de vin et brun).

Ces blocs, ainsi que les enveloppes portant le timbre Pestalozzi muni du sceau du Bureau international d'Education et affranchies (surtout des émissions spéciales de timbres-poste suisses telles que ceux du « Don National », de « Pro Juventute », etc.), sont très recherchés des philatélistes.

On peut se procurer les blocs (2 francs suisses chacun), ou les timbres séparés (20 centimes suisses pièce) chez les marchands de timbres ou au *Bureau international d'Education, Genève, compte de chèques postaux I. 804.*

**BIBLIOGRAPHIE**

**Die Grundlinien der Schweizerischen Triangulationen.**  
Mitteilung der Eidg. Landestopographie. Verfasst von W. Lang, ingénieur.

Cette intéressante publication est un tirage à part de la *Revue technique suisse des mensurations*. Elle comprend d'abord un exposé historique portant sur les diverses bases du réseau géodésique suisse dès 1788 ; l'évolution des méthodes de mesure au cours du 19<sup>e</sup> siècle est développée de manière claire et explicite. La majeure partie du travail de M. Lang est consacrée aux appareils modernes : règles monométalliques avec microscopes isolés et fils d'invar. Des données intéressantes sont fournies par l'auteur en ce qui concerne la précision des divers procédés et la durée des opérations.

A.



Schweizer. Technische Stellenvermittlung  
Service Technique Suisse de placement  
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento  
Swiss Technical Service of employment

ZURICH, Tiefenhöfe 11-Tél. 35426.-Télégramme: INGÉNIEUR ZURICH.

**Emplois vacants :**

*Section mécanique.*

9. Jeune technicien-électricien. Age : 25 à 30 ans. Fabrique de moteurs électriques de Suisse centrale.

11 a. Dessinateur. Apte à résoudre de simples problèmes techniques. b) Technicien, éventuellement mécanicien. Contrôle des matériaux, des pièces manufacturées, bureau technique. Branche des machines à écrire. Entreprise Suisse de Berlin. Connaissance de la langue allemande requise.

15. Technicien-mécanicien diplômé. Devis et prix de revient. Chaudronnerie. Entreprise industrielle de Suisse centrale.

17. Dessinateur-mécanicien. Machines-outils. Suisse orientale.

19. Contremaître. Service électrique d'une ville de Suisse romande. Entrée en fonction immédiate.

23. Jeune technicien-mécanicien, éventuellement technicien-électricien. Quelques années de pratique. Grande entreprise industrielle de Suisse romande.

25. Ingénieur-mécanicien diplômé. Bureau et construction. Langues allemande et française. Age : environ 35 ans. Nord-ouest de la Suisse.

29. Jeune dessinateur-mécanicien. Petite mécanique. Zurich.

31. Jeune technicien-électricien, éventuellement technicien-mécanicien. Petite mécanique de précision. Zurich.

33. Technicien. Installations de séchage. Zurich.

35. Technicien en chauffage. Projets d'installations de chauffage et de ventilation, y compris d'importants chauffages à distance. Munich (Allemagne). Connaissance de l'allemand.

37 a. Jeune ingénieur mécanicien diplômé d'une école technique supérieure, de même : b) 1 à 2 jeunes techniciens-mécaniciens diplômés. Construction et essais. Importante fabrique de machines de Suisse orientale.

41. Jeune ingénieur électrique diplômé. Projets et vente d'appareils électriques. Connaissance de la langue anglaise. Fabrique de machines de Suisse orientale.

43. Ingénieur ou technicien-mécanicien diplômé. Langues : allemande et française, si possible aussi l'anglais. Fabrique de machines de Suisse orientale.

45. Technicien-mécanicien diplômé, habile dessinateur. Mécanique générale. Langues : allemande et française. Candidat faisant du service militaire. Suisse centrale.

49. Ingénieur ou technicien. Charpente métallique. Calcul, montage, prix de revient. Ateliers de construction de Suisse orientale. Sont pourvus les numéros, de 1939 : 965 ; de 1940 : 627, 647, 685, 707, 711, 729, 741.

*Section bâtiment et génie civil.*

4. Jeune technicien en génie civil. Dessins et calculs. Travaux hydrauliques. Suisse centrale.

8. Jeune ingénieur civil diplômé ayant environ deux ans de pratique. Bureau et chantier. Entreprise de construction de Zurich.

10. Jeune dessinateur en génie civil. Béton armé, routes. Bureau d'ingénieur de Suisse orientale.

12. Ingénieur civil diplômé. Calculs statiques. Concours. Bureau d'ingénieur de Suisse orientale.

14. Technicien-géomètre expérimenté, demandé pour nouvelle mensuration cadastrale d'une commune du sud-ouest de la Suisse. Durée : environ 1-1 1/2 an en cas de convenance.

16. Ingénieur civil ou technicien en génie civil. Direction de travaux de fortification de moyenne grandeur. Langues allemande et française. Entreprise de construction de Suisse centrale.

20. Jeune technicien en bâtiment diplômé. Bureau d'architecte de Suisse romande.

22. Technicien en béton armé qualifié et expérimenté. Bureau d'ingénieur de Suisse centrale.

24. Plusieurs techniciens en béton armé. Problèmes de statique simples et plans. Important bureau d'ingénieur et entreprise de construction à Halle (Saale), Allemagne. Connaissance de la langue allemande indispensable.

30. Dessinateur en bâtiment. Plans de détail. Bureau d'architecte de Suisse méridionale.

32. Jeune ingénieur civil ou technicien en génie civil. Chantier, piquetages, travaux de galerie. Suisse méridionale.

34. Ingénieur civil diplômé. Béton armé. Dessin et calculs. Bureau d'ingénieur, Zurich.

36. Jeune technicien en bâtiment. Bureau et chantier. Bureau d'architecte de Suisse orientale.

38. Dessinateur ou technicien. Petites charpentes métalliques. Bureau d'ingénieur de Zurich.

40. Bon technicien-dessinateur. Mensuration cadastrale. Améliorations foncières et génie rural. Age : environ 25 à 30 ans. Français indispensable. Bureau technique de Suisse romande.

42. Plusieurs techniciens et dessinateurs techniques. Bureau et chantiers. Béton armé. Travaux militaires.

Sont pourvus les numéros, de 1940 : 324, 516, 518, 520, 522, 560, 666, 696, 770, 856, 880, 882, 886, 896.